

COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE

Donnez de l'impulsion à la formation
des professionnels de demain !





Faites de votre obligation fiscale, **un investissement en nous aidant à former !**

6 Bonnes raisons pour nous verser votre taxe d'apprentissage

nos réalisations



- ▶ Développement de l'enseignement à distance
- ▶ Financement de nouveaux équipements sportifs et informatiques
- ▶ Achat de matériels pour l'évaluation des capacités physiques

nos projets

Faciliter l'accès à nos formations pour tous les publics et renforcer la réussite de nos étudiants dans les études et l'insertion professionnelle

Accompagner et individualiser les parcours de formation (tutorat, remise à niveau, validation d'acquis)

Développer l'apprentissage et notre offre de formation



Comment verser votre taxe ?

En 2024, le solde de la taxe d'apprentissage doit être directement déclaré et versé à l'URSSAF

Le code UAI de l'UFR STAPS LYON 1: 0690154T

3 Étapes à connaître pour verser votre taxe d'apprentissage



CALCULER

Le montant dû au **titre de la masse salariale 2023**



DÉCLARER & PAYER

Ce montant à l'Urssaf ou à la MSA via la **DSN d'avril 2024**



RÉPARTIR

Aux établissements et aux organismes d'insertion ou d'orientation via la plateforme **SOLTÉA**

Comment choisir l'UFR STAPS ?

Choisissez l'Université Claude Bernard Lyon 1 - **UFR STAPS Villeurbanne** sur la plateforme **SOLTÉA**

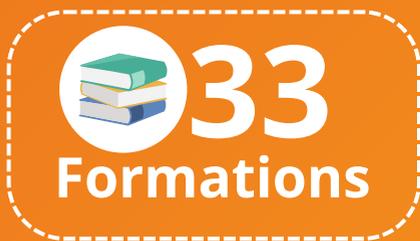
► Notre code UAI : **0690154T**



+ D'INFO



CHIFFRES CLÉS DE L'UFR STAPS



► **Adresse :**

Université Claude Bernard Lyon 1
UFR STAPS
27-29 boulevard du 11 novembre 1918
69622 VILLEURBANNE Cedex

► **Contact :**

secretariat.staps@univ-lyon1.fr
04 72 43 19 28